



Be2.com: abonnement payé mais pas d'accès premium!

Par **Esprit_du_Vent**, le **15/04/2009** à **12:14**

Bonjour,
Je me suis abonné en fin d'année passée au site de rencontres be2.com. Après avoir rempli rapidement le questionnaire d'introduction, j'ai voulu vérifier en toute honnêteté la validité de mes réponses en créant un second profil. Ces 2 profils ont été actifs en tant que membres premium jusqu'au renouvellement de mon abonnement.
Premièrement, je me suis fait avoir (mais c'est ma faute) par le renouvellement automatique des 2 contrats! Comme, selon les conditions générales j'étais dans l'obligation de payer les 2 abonnements premium, je l'ai fait en mi-février.
Or, depuis, Be2 ne me permet plus que de me connecter en tant que membre premium pour l'un de mes profils malgré de nombreuses réclamations.
Avez-vous une idée pour m'aider à récupérer mon versement pour le profil non premium?
Merci pour votre aide!

Par **NMAEX**, le **18/05/2009** à **11:04**

Ce sont des escrocs. Ils suffit de voir le nombre de plaintes qu'ils generent.
RDV sur web of trust <http://www.mywot.com/> et evaluez les .
Si vous pensez comme moi qu'ils envoient des faux e mails pour vs inciter a vous inscrire, confrontez les.
Ils ne listent pas leur numero de telephone. Ils ont un siege au Luxembourg. La commune ou ils sont parle d'activite douteuses.
aupres des divers organismes.
J'ai envoye ceci.
1/ J'ai vu un certain nombre de plaintes denoncant vos pratiques abusives.
2/ parmi ces plaintes, une personne malade, incapables de faire face a ses obligations. Comment expliquez vous cela ? Comment expliquez vous que vous accumuliez un nombre de plaintes elevees, la suspicion que vous generez ds la commune ou vous etes domicilies aux Luxembourg.
3/ J'ai ete chez vos

concurrents et n'ai jamais eu a me plaindre. Ils on ete tres corrects, n'essayant pas de pretexter une reconduction tacite.rn4/ Je constate egalement que vous ne mettez toujours pas de coordonnees telefoniques ds votre mail. Pouvez m'en expliquer la raison ?rn5/ meme si vous aviez juridiquement raison, ce qui est fort probable, votre approche est commercialement stupide. Regardez le point 2, s'acharner sur un malade.... Vous voulez pousser les gens a alerter la presse, etc. Be2, Le site qui extorque de l'argent a des gens qui sont malades. Je retrouverais bien ce cleint, et dautres victimes de votre rigidite:rnVous avez j'espere lu les mels envoyes. La copie d'ecran ou j'ai, ce dont je me mors les doigts, fais un commentaire positif sur vous.rnEtrange toutes les invitatoons etc que je recois frequemment au moment du renouvellement. ... Et puis, bien facile de se retrancher derriere l'anonymite si je vous dis que je ne crois pas a l'existence de ces appats.rnTiens, prouvez moi que ces mails proviennent de veritables personnes.rnMonsieur Lansac,rnVs avez bien un petit instrument qui il y a 50 ans etait en bakelite avec un cadran et des chiffres et dans le quel on parle ?rnC'es petits appareils on un numero, que tout commercant honnete divulgue. quel est il ?rnRegardez bien le petit bouton rouge a cote de votre url, vs avez reussi par moment a le faire passer au vert, mais meme avec des robots spammers, vous n'arriverez pas a contrecarrer les clients que vous flouez et qui expriment leur mecontentement..rnJ'attends donc les reponses a mes questions point par point. surtout vis a vis de litem 2, le client malade. Hypothese: Un client est malade, il oublie d'annuler, vous le poursuivez ????rnMerci egalement de m'indiquer les cordonnees de l'Autorite qui vous reglemente en Suisse, j'ai besoin de leur parler.rnrn. Poursuivi par Be2rn rn rn - [Translate this page]rnLe souci avec be2, c'est qu'ils se sentent au-dessus de la loi donc les clauses de tacite reconduction sont abusives et hors-la-loi ...rn[Site popularity rank: #301] www.commentcamarche.net/forum/affich-10828333-poursuivi-par-rn-rnbe2-59krnrnrn3. Dating Watch » Le scandale des abonnements reconductiblesrn rn rn - [Translate this page]22 jan 2008 ... Parship ou Be2, chacun prévoit une tacite reconduction de votre à s'napercevoir d'un prélèvement abusif à l'insu de son plein gré ! ...rn[Site popularity rank: #780,842] www.datingwatch.org/2008/01/22/le-scandale-des-abonnements-reconductibles/rn-rn-31k-Cachedrn-rn-Similar-pages-rnrnrnrn4. Arnaquern rn rn - [Translate this page]N'allez jamais sur ce site malhonnête BE2. ILs prétendent la gratuite du site, ... et votre site abuse bon nombre de personnes par la présentation de vos tarifs entre votre organisme et votre client soit reconduit "tacitement" ? ...rn[Site popularity rank: #301] www.commentcamarche.net/forum/affich-6827929-arnaquern-rn-190k-rnBonne-journee.rnrn5. Be2 - Besoin d'aide !rn rn rn - [Translate this page]rn4 posts - 2 authors - Last post: 2 Nov 2008rnPrélèvement tacite reconduction internet Bonjour, J'ai souscrit pour 6 mois sur le site de rencontre www.be2.com. Déjà ce n'est pas clair je ...rn[Site popularity rank: #301] droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-3983709-rn-rnbe2-besoin-d-aide-35k-Cachedrn-rn-Similar-pages-rn-rn6. Problème avec le site de rencontre be2 / Droit E-commercern rn rn - [Translate this page]rn16 posts - 5 authors - Last post: 25 FebrnJ'ai envoyé un courriel à Be2 pour leur faire valoir mon droit de ... les contrats qu'il a conclus avec une clause de reconduction tacite. qu'il s'nest rendu compte du caractère abusif voire illégal de ce site ...rn[Site popularity rank: #137,340] www.experatoo.com/droit-e-commerce/question-droit-34328-2.htmrn-rn-53k-Cachedrn-rn-Similar-pages-rnrnrnVieux proverbe: Il n'ay pas de fumee sans feu.rnrnrnNMA